

DIX EXIGENCES POUR LA PRÉSIDENTIELLE

LES RENCONTRES ÉCONOMIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

4 juillet 2021



Les 2, 3 et 4 juillet 2021, le Cercle des économistes a réuni plus de 350 intervenants de toutes les sensibilités, du monde académique, économique, syndical et social pour les 21e Rencontres Économiques d'Aix-en-Provence autour de la thématique « Saisir l'avenir, ensemble ». Trois jours de débats ouverts à tous pour penser la société de demain.

Les Rencontres Économiques d'Aix-en-Provence 2021 se fixent pour objectif d'apporter des réponses aux deux interrogations majeures qui doivent irriguer le débat public : quel avenir pour le capitalisme ? Comment la France peut-elle réellement rebondir ?

A partir des réactions des membres du Cercle des économistes¹ et des débats tenus lors des 56 sessions, Les Rencontres émettent 10 propositions sur les sujets les plus importants.

PROPOSITION 1

Lutter contre le déficit de formation et de qualifications en France à travers deux mesures principales. Donner la priorité au financement de l'éducation dès la petite enfance où se déterminent les inégalités. Intégrer massivement les entreprises dans le processus de développement des qualifications tout au long de la vie et de requalification des 1,5 million de jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET).

PROPOSITION 2

Généraliser la Garantie jeunes à tous les étudiants, les apprentis, les jeunes travailleurs précaires et les NEET, indépendants financièrement. Bien entendu, elle prendrait en compte la spécificité des catégories précédentes. Le financement de cette mesure doit être lié à la réforme des retraites.

PROPOSITION 3

Intégrer pleinement la réforme des retraites dans les grandes propositions des programmes des candidats aux élections présidentielles. Mettre l'augmentation du nombre d'annuités au cœur de la réforme est une condition de sa réussite. Compléter cette réforme des retraites par des dispositifs de solidarité.

¹ A l'exception d'Agnès Benassy-Quéré, Laurence Boone, Benoît Coeuré et Claire Waysand que leur statut institutionnel oblige à un devoir de réserve.

PROPOSITION 4

Soutenir les bas salaires des métiers de la « première ligne », publics et privés, dont nous ne pouvons plus ignorer le manque de considération salariale au vu de leur utilité sociale et de leur pénibilité. Lancer un « Grenelle des bas salaires » afin d'augmenter sensiblement les minimas salariaux des branches professionnelles dont les salaires sont les plus faibles. Revaloriser vraiment la rémunération du personnel soignant, des enseignants et des enseignants-chercheurs de la fonction publique.

PROPOSITION 5

Instaurer une garantie publique partielle de l'épargne des ménages lorsqu'elle est investie dans les fonds propres des TPE et PME, sous contrainte de niveau de patrimoine.

PROPOSITION 6

Renforcer la compétitivité industrielle française en réduisant, parmi les impôts de production, ceux qui pénalisent davantage ces secteurs en prenant en compte les subventions.

PROPOSITION 7

Créer un écosystème à deux niveaux, favorable aux innovations de rupture. Au niveau européen, sur le modèle des BARDA et DARPA américaines, renforcer le modèle d'agences de recherche de projets plutôt que le modèle d'agences de recherche de moyens. Cette transformation doit être accompagnée d'une acceptation du risque et de pertes financières potentielles par des agences publiques. Au niveau français, trois mesures doivent être prises. D'une part, réorganiser les institutions publiques de recherche. D'autre part, porter les dépenses de recherche et développement françaises à 3% du PIB. Enfin, améliorer réellement l'efficacité du Crédit Impôt Recherche (CIR) envers les PME.

PROPOSITION 8

Revoir les critères de déficit et de dette de Maastricht et du Pacte de stabilité et de croissance, qui ne correspondent plus à la réalité européenne. La vraie question est celle de leur soutenabilité.

PROPOSITION 9

Réagir face au risque cyber par l'instauration d'une conférence internationale sur la cybersécurité.

PROPOSITION 10

Activer les trois leviers indispensables pour atteindre l'objectif de l'Union européenne de neutralité carbone en 2050. Élargir le marché européen d'échange des quotas d'émission de CO2 à tous les secteurs d'activités de production. Supprimer dès à présent les attributions gratuites de quotas d'émission de CO2 au sein de l'Union européenne. Utiliser une partie des recettes du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) comme proposé par la Commission européenne pour financer la décarbonation dans les pays les plus polluants.